



## Demande de visa avec principal et subsidiaire

-----  
Par pommil

Bonjour,

Ma compagne est australienne. Elle est en France avec un visa VLS-TS visiteur et nous sommes pacsé.

Nous souhaitons obtenir une carte de séjour vie privée et familiale (vpf). Une avocate nous a conseillé de faire une demande à la préfecture avec en principale la carte de séjour vpf et comme demande subsidiaire un renouvellement du visa visiteur.

J'ai trouvé des informations contradictoires en ligne. Connaissez-vous cette procédure? Serait-il mieux de faire seulement la demande de carte de séjour vpf puis de demander un renouvellement du visa visiteur si le vpf est refusé? Dans ce cas, ma compagne devra-t-elle rentré en Australie pour faire la demande de renouvellement du visa visiteur?

D'avance merci pour tout partage.

Cordialement.

-----  
Par Nihilscio

Bonjour,

Le message précédent de Gilles22 sent l'arnaque.

-----  
Par hideo

Bonjour,

Effectivement votre compagne devra retourner en Australie ,pour refaire une demande de visa long séjour avec autorisation de travailler .Vous même vous devrez l'accompagner .

L'Australie reconnaît le PAC .Renseignez vous auprès de l'ambassade d'Australie en France .

Cordialement